

UTILISER ET REALISER LA VERIFICATION JOURNALIERE DES ÉCHAFAUDAGES DE PIED AU SENS DE LA R408

DURÉE : 1 JOUR
(7 HEURES)

Théorie : 4 heures
Pratique : 3 heures



Objectifs de la formation :

Travailler en toute sécurité sur un échafaudage de pied et réaliser les vérifications journalières prévues dans l'arrêté du 21 décembre 2004 d'un échafaudage de pied monté conformément à la notice du fabricant.

CONTENU DE L'ACTION DE FORMATION

FORMATION THEORIQUE

LES ENJEUX DE LA PREVENTION

Les textes réglementaires et les documents de référence (Décret du 01.09.2004, Arrêté du 21.12.2004, Recommandation R408 de la CNAM-DRP)

Les enjeux de la prévention

Les accidents du travail et les statistiques liés aux travaux en hauteur et aux échafaudages

LES ROLES ET RESPONSABILITES DES DIFFERENTS ACTEURS

Constructeur/employeur

Conformité du matériel, notice d'instruction

Employeur, concepteur, monteur, vérificateur, utilisateur, opérateur (droit de retrait)

Les autres acteurs de la prévention

LA PREVENTION DES RISQUES

Signaler les situations dangereuses

Prévenir les risques

Communiquer-rendre compte

LES DIFFERENTS TYPES D'ÉCHAFAUDAGES ET LEUR DOMAINE D'UTILISATION

Les échafaudages à cadre

Les échafaudages multidirectionnels

L'EXPLOITATION DE LA NOTICE DU FABRICANT

Comprendre une notice du fabricant

Exploiter une notice du fabricant

VERIFICATIONS REGLEMENTAIRES

L'arrêté du 21 décembre 2004

FORMATION PRATIQUE

VERIFICATION JOURNALIERE

Examen de l'état de conservation en utilisant une fiche de vérification.

UTILISATION DE L'ÉCHAFAUDAGE

Choisir et utiliser à bon escient les équipements assurant la protection et la sécurité de l'utilisateur.

Accéder et circuler en sécurité sur l'échafaudage

Respecter les limites de charges

Maintenir l'échafaudage en sécurité

Tenir compte de la co-activité sur les chantiers

ÉVALUATION

Les évaluations sont effectuées en continu pendant toute la durée de la formation

Questionnements oraux, questionnaires à choix multiples, observation pendant la partie pratique avec grille d'évaluation et utilisation de l'outil TUTOPREV BTP

MATERIEL UTILISE

2 échafaudages (préfabriqué à cadre et préfabriqué multidirectionnel certifiés NF)

Les échafaudages mis en place seront composés d'au moins 3 travées de 3 niveaux avec poutre de franchissement (mini 4m), des consoles (0,30m), un porte à faux (1,50m), une potence et poulie à cliquets.

Objectifs Pédagogiques :

- Se situer et être acteur de la prévention des risques
- Réaliser la vérification journalière d'un échafaudage de pied
- Utiliser un échafaudage de pied en sécurité

Animation par des formateurs agréés SFECE (Syndicat Français de l'Echafaudage du Coffrage et de l'Etalement).

Pédagogie : en salle, exposés, travail de groupe, cas concrets (durée : 4 h).

Applications pratiques sur chantier école. Utilisation de deux échafaudages (durée : 3 h)

Le déroulement de la formation alterne les parties théorique et pratique.

Validation : attestation de compétences formation validant les acquis après avoir satisfait aux exigences évaluatives.

PUBLIC VISÉ – PRÉ-REQUIS

Toute personne maîtrisant la langue française, appelée à travailler sur des échafaudages de pied et désignée par le chef d'entreprise pour réaliser les vérifications journalières (suivant l'arrêté du 21 décembre 2004).

Nota : le chef d'établissement demeure responsable de confier une mission de réception et de vérification, en adéquation avec l'expérience et la qualification de la personne concernée.

Effectif : 3 personnes minimum - 10 personnes maximum par formateur.

